

Compte-rendu de la séance du conseil municipal, du **mardi 8 septembre 2020** à 19h30, à la mairie, à huis-clos,

Étaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

Monsieur Minot Christian, Maire

Muriel Mulot 1^{er} Adjoint, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjoint,
AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BERSON Grégoire, BOULLY Grégory, MARCHIS
Alain, OPSOMER Blandine, REMOUE Elena, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Étaient absents : MERIEULT Sophie, ROGER Pascal,

Muriel Mulot est nommée secrétaire de séance.

Après l'approbation du compte-rendu du précédent conseil lu par Monsieur Minot.

Les conseillers ont voté favorablement pour

- Nommer M. MINOT Christian titulaire et Madame MULOT Muriel suppléante pour représenter la commune auprès de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)
- Grégoire BERSON 3^{ème} titulaire et Blandine OPSOMER 3^{ème} suppléante pour siéger à la Commission d'appel d'offres
- Procéder aux demandes modificatives (DM) sur le budget communal
 - * de 296 € du chapitre 022 (dépenses imprévues) afin d'abonder de 296€ le compte 739223 du chapitre 014 (atténuation de produits)
 - * de 400 € du chapitre 022 (dépenses imprévues) afin d'abonder de 400€ le compte 673 du chapitre 67 (charges exceptionnelles) pour annulation d'une recette sur l'année N-1
- Appliquer l'augmentation du prix du repas scolaire de 0.06 € annoncée par CONVIVIO.
- Désigner Anne Poullard coordonnateur communal, Mathilde Desgarceaux et Hervé Boivin agents recenseurs pour le recensement de la population qui se déroulera du 21 janvier au 21 février 2021
- Déterminer les orientations les crédits et les actions de formation des élus
- Adhérer au dispositif ACTES (Aide au contrôle de légalité dématérialisé) afin de d'envoyer les actes par voie dématérialisée à la Sous-Préfecture,

Questions diverses

- Choix du Logo communal
- Site Facebook
- Activités à la salle polyvalente (associations, locations)
- La saison 2020-2021 « paroles-paroles » avec « Les ateliers de la tête de bois »
- Concours jardins fleuris

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance du conseil municipal est levée à 21h30